

A l'attention des usagers,

Les établissements privés à but non lucratif, regroupés au sein de la fédération FEHAP, ont fait de la qualité leur priorité depuis de nombreuses années.

Dans un souci de transparence, voici les résultats qualité de l'établissement qui vous prend en charge :

Indicateurs LIN la Lutte contre les Infections nosocomiales

Définition des scores et sigles :

- **Score AGREGÉ** : affichage des 4 indicateurs ci-dessous, pondérés et adaptés selon l'activité de l'établissement.
- **ICALIN** : indicateur d'organisation de la lutte contre l'infection nosocomiale dans l'établissement.
- **ICSHA** : indicateur de consommation des solutions hydro-alcooliques pour la désinfection des mains des professionnels de santé (médecins, infirmiers, aides-soignants... etc), ainsi que des patients, et des visiteurs.
- **ICATB** : indicateur concernant le bon usage des antibiotiques dans l'établissement.
- **ICA-BMR** : indicateur composite de maîtrise de la diffusion des bactéries multi-résistantes.

Les résultats de chaque indicateur sont donnés sous la forme d'une classe de A à E (A étant la meilleure classe), situant l'établissement par rapport aux autres établissements de sa catégorie.

Évolution sur 6 ans

Année	2008		2009		2010		2011		2012		2013
Score agrégé	B	↘	A	=	A	↘	B	↗	A	=	A
ICALIN	A	↗	A	=	A	=	A	=	A	=	A
ICSHA	C	↗	B	↗	A	↘	C	↗	B	=	B
ICATB	A	=	A	=	A	↘	B	↗	A	/	NC
ICA-BMR	/	/	/	/	/	/	/	/	A	/	NC

* NC : les établissements psychiatriques ne sont pas concernés

Indicateurs de qualité et de sécurité des soins IPAQSS – Dossiers 2013

Les indicateurs de qualité et de sécurité des soins IPAQSS sont en cours d'expérimentation par la Haute Autorité de Santé, nous nous engageons à les mesurer dès qu'ils seront généralisés à tous les établissements de santé.

	CHSPJ 2011		CHSPJ 2013	Moyenne Nationale
Tenue du dossier patient	67%	↗	88%	73 %
Le courrier de fin d'hospitalisation comprend les éléments nécessaires à la coordination en aval et est envoyé dans un délai inférieur ou égal à 8 jours	34%	↗	76%	47 %
Dépistage des troubles nutritionnels				
Niveau 1 : Une notification du poids dans les 7 jours suivant l'admission et une seconde notification du poids pour les séjours supérieurs ou égaux à 21 jours sont retrouvées	85%	↘	79%	70 %
Niveau 2 : Niveau 1 et un calcul d'indice de masse corporelle dans les 7 jours suivant l'admission est retrouvé	55%	↗	73%	47 %

NOS PRIORITÉS 2015

- 1) Poursuivre l'amélioration de la prise en charge des patients dans le cadre du suivi du programme qualité-sécurité des soins
- 2) Nos indicateurs sont visibles à tout public sur la plate forme SCOPE : www.scope.fr

Résultats de certification

La certification concerne tous les établissements de santé français, publics et privés. Elle est obligatoire et a lieu tous les 4 ans. Elle consiste en une évaluation externe de l'établissement, sous l'égide de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Menée par des experts-visiteurs qui sont également des professionnels de santé, elle vise à évaluer le niveau de qualité atteint, sur l'ensemble de l'organisation et des pratiques professionnelles.

Notre établissement a été **certifié V2010** avec recommandations en octobre 2010.

La prochaine certification aura lieu en mars 2015.

Analyse de la satisfaction Pôle Extra Hospitalier Secteur 2

Très satisfait/Satisfait

	2014
Information	83 % 😊
Accueil	93 % 😊
Soins	54 % 😊

La commission des relations avec les usagers prend connaissance de ces résultats lors de ses réunions. Après analyse de ces résultats, la commission élabore un programme d'actions visant à améliorer la qualité de la prise en charge.

Pour de plus amples explications, n'hésitez pas à contacter : le service Qualité-Risques au **05 63 48 48 45**